



## Côtes d'Armor 2020

CR → réunion du 26 février 2008

Groupe prospectif issu  
du Forum des Savoirs

Thème : Développement social et culturel

---

### 1. Le vieillissement : au-delà des problématiques de prise en charge, un enjeu de renouvellement des représentations.

Les participants ont souhaité distinguer plusieurs étapes du vieillissement. Notamment, ils ont identifié deux phases principales :

- une première phase de « retraite active », qui, selon les personnes, peut s'étendre jusqu'à 75-80 ans lorsque la mobilité devient limitée,
- une seconde phase, au-delà de 75-80 ans, qui requiert une prise en charge adaptée selon les handicaps et le niveau de dépendance.

Le groupe a souhaité également faire une distinction entre les territoires, en particulier entre les territoires dynamiques (zones urbaine dynamique, littoral) et les territoires plus délaissés comme certains territoires ruraux, notamment en centre Bretagne mais plus largement sous la RN 12.

Un premier enjeu a trait à la prise en charge sanitaire et à l'anticipation de la dépendance et des handicaps, dont les modalités doivent tenir compte des différentes étapes du vieillissement.

L'intérêt du maintien à domicile a été rappelé dans un contexte de surcharge des hôpitaux. Le besoin de construction de structures d'hébergement de proximité ou d'adaptation de logements, notamment en milieu rural, dans les centres bourgs, a également été souligné. Les collectivités locales ont un rôle important de soutien à ce type de programmes immobiliers. Il s'agit d'une part de maintenir autant que faire ce peut les personnes âgées en proximité de leur environnement et de leurs réseaux sociaux, d'autre part de les rapprocher de l'offre de commerces et de services (et partant, de participer à leur animation).

Parallèlement à ces besoins immobiliers, les participants ont pointé les besoins en ressources humaines pour prendre en charge le vieillissement. Le secteur des services aux personnes étant en pénurie de main d'œuvre et encore peu qualifié, il semble d'autant plus important d'engager des efforts de formation des salariés. A ce sujet, il a été signalé qu'un DUT Services aux personnes ouvrira en 2009 à l'IUT de Saint Brieuc et que l'Université de Rennes 2 a pour projet d'ouvrir une licence professionnelle dans ce domaine. En outre, les rémunérations des salariés mériteraient d'être revues à la hausse compte tenu de la tension en main d'œuvre qualifiée du secteur.

Cependant, le coût de la prise en charge sanitaire du vieillissement nécessite quoiqu'il en soit de mener une réflexion sur ses possibilités de financement, tant par le secteur public que par les personnes âgées elles-mêmes. S'agissant de ces dernières, il a été évoqué la possibilité de revoir les modalités d'attribution des aides financières en fonction de leurs revenus afin de favoriser davantage les personnes les plus démunies. Ceci dans un contexte de baisse de la couverture de la prise en charge des interventions par les différents organismes financeurs et d'inquiétudes quant à l'avenir des retraites.

Un deuxième enjeu tient à la valorisation du vieillissement. Bien que la prise en charge sanitaire du vieillissement représente un coût pour le département, les participants ont insisté sur ses aspects positifs qui vont parfois à l'encontre des représentations collectives de la vieillesse. Ceux-ci recouvrent plusieurs dimensions.

- Tout d'abord, la prise en charge du vieillissement fournit des opportunités d'emplois dans les services à domicile.
- De même, les travaux de BTP à effectuer au sein des logements pour les adapter et pour répondre aux besoins de construction d'hébergement génèrent de l'activité.
- Par ailleurs, les personnes âgées génèrent de l'activité économique par leur consommation, notamment dans les commerces de proximité qu'elles affectionnent davantage que les grandes et moyennes surfaces.
- Ensuite, pour une part non négligeable d'entre elles, elles sont très investies dans les activités associatives et le bénévolat, surtout dans la première phase du vieillissement, et participent ainsi à l'animation du territoire.
- Enfin, les personnes âgées sont dotées de savoirs et savoir-faire dont la transmission mériterait d'être davantage promue, voire organisée.

Les participants souhaiteraient que ces aspects fassent l'objet de réflexions approfondies à l'échelle départementale :

- d'une part en termes de communication sur le vieillissement afin de ne pas le réduire à un poids économique et social et de modifier l'image sociétale des personnes âgées,
- d'autre part en terme de leviers d'action concernant la valorisation de la place des personnes âgées dans le département, afin que leur présence dans la société costarmoricaine conserve tout son sens dans un univers privilégiant la rapidité et la performance de l'individu.

Un troisième enjeu du vieillissement consiste à lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

## **2. L'isolement et la solitude : une question transversale**

Une distinction a été opérée entre ces deux notions, l'isolement renvoyant davantage à un état, choisi ou non, la solitude étant l'expression d'un sentiment mal vécu par ceux qui l'éprouvent, ne parvenant pas à maintenir durablement et régulièrement des relations avec leur entourage, qu'il soit familial ou social.

A cet égard, les participants ont indiqué que l'isolement et la solitude touche de nombreuses personnes âgées. Leur isolement accentue le besoin de prise en charge sanitaire, leur solitude nécessite la mise en place de réponses qui restent encore à définir. A cet égard, le groupe a souligné que le drame des personnes âgées est de s'apercevoir qu'elles comptent de moins en moins dans la vie sociale, notamment en milieu rural lorsque la population décroît (et les services), mais aussi dans les zones de renouveau démographique dans lesquelles les nouveaux arrivants ne s'inscrivent pas nécessairement dans les réseaux sociaux locaux.

De plus, il n'est pas exclu que d'ici 2020, le code de la route évolue pour interdire la conduite de véhicules par les personnes de plus de 70 ans par exemple. Ce qui pose d'autant plus problème dans un département marqué par la dispersion de son habitat.

En conséquence, le groupe a pointé différents leviers palliant la solitude des personnes âgées.

Premièrement, c'est tout l'enjeu du maintien des commerces et services de proximité, tant en milieu rural qu'urbain, ces derniers représentant un lieu de sociabilité auquel les personnes âgées sont très sensibles.

Ensuite, afin de ne pas cantonner les personnes âgées au sein de zones d'habitation ou de quartiers dédiés, il a semblé pertinent aux participants d'envisager une approche en terme des politiques de quartiers favorisant tant la mixité sociale que le mixité générationnelle à travers l'habitat et les animations festives et culturelles (par exemple en rapprochant les crèches des lieux d'hébergement des personnes âgées). Certains participants ont cependant tenu à souligner qu'il faudrait veiller à ne pas créer des espaces communautaires « fermés » mais au contraire réfléchir plus globalement à ce qui constitue le lien social à partir d'une culture partagée, par exemple en s'appuyant sur la culture populaire.

Par ailleurs, il serait intéressant de développer des réseaux de voisinage, notamment pour les personnes isolées peu mobiles, par exemple pour organiser des visites régulières chez les personnes âgées, pour effectuer leurs courses, les accompagner à des évènements, etc.

Enfin, les participants ont rappelé l'éclatement du milieu associatif et la faible interconnaissance des structures entre elles. Il serait profitable d'engager des formes de coopération afin de pouvoir construire des réponses concertées à la problématique de solitude des personnes âgées.

Les participants ont cependant précisé que l'ensemble de la population peut être concernée par l'isolement et la solitude. Ils ont cité notamment les jeunes en quête d'appartenance et de reconnaissance quand ils ont à quitter leur foyer, par exemple pour suivre une formation. Cette recherche d'identité et d'intégration sociale se manifeste malheureusement parfois par une inclinaison aux conduites à risque. De fait, les évolutions sociétales restreignent de plus en plus les temps d'intégration sociale de la population durant leur parcours de vie, tendant à exclure davantage les âges extrêmes.

De façon générale, le groupe a également évoqué le rôle que peut avoir Internet pour modeler, remodeler les réseaux sociaux et désenclaver les personnes isolées, souffrant de solitude. Il a suggéré qu'une réflexion départementale pourrait aussi être engagée sur ce thème.

### **3. Le développement culturel**

Sur le plan culturel, le groupe a souligné l'importance des évènements et manifestations culturelles favorisant la convivialité tout en contribuant à l'image du département à l'extérieur. Il a également souligné les améliorations en passe d'être effectuées sur Saint-Brieuc, à savoir l'établissement d'un centre des congrès et la redynamisation du centre ville.

Cependant, tant en matière d'équipements culturels que d'évènements, les participants ont indiqué d'une part le besoin de coordination des programmations compte tenu de leur multiplication, d'autre part le besoin de communication sur certaines offres culturelles, pas encore assez connues (ex. festival de jazz).

Par ailleurs, bien que l'offre sur le département soit relativement importante, il subsiste un enjeu d'accès à la culture pour certaines populations. Pour certains participants, la culture doit être pensée comme le cœur du développement sociétal et sa transmission devrait être organisée à tous les échelons, tant à l'occasion des formations qu'au cours de la vie professionnelle ou durant la vieillesse. Cette orientation mériterait par conséquent un examen approfondi de ce qu'est la culture et porter sur les leviers d'accès à la culture pour tous.

Une difficulté tient cependant à l'intérêt que peuvent porter les populations aux formes de culture généralement proposées. L'exemple de la population étudiante a été évoqué, qui ne manifeste par un fort enthousiasme vis-à-vis de spectacles de la culture classique, tels qu'ils peuvent être proposés dans les principales salles briochines. Il s'agirait alors davantage de favoriser l'expression de leur sensibilité culturelle plutôt que de vouloir à tout prix les orienter vers ce qui est considéré par d'autres comme les formes culturelles canoniques. Tout l'enjeu d'une société de la connaissance portant sur l'implication de chacun plutôt qu'une conversion à tout prix. Il s'agit également de revitaliser l'image culturelle du département auprès de certaines populations, et notamment des jeunes qui n'en ont pas en général une perception très positive.

### **4. Salaires et pouvoir d'achat**

Les préoccupations salariales et de pouvoir d'achat des Costarmoricains ne semblent pas une spécificité départementale selon les habitants car elles sont partagées à l'échelle nationale et résultent d'une multiplication des incertitudes qui pèsent sur les ménages (emploi, vie en couple, coût de l'énergie,...).

Cependant, ils reconnaissent que le pouvoir d'achat a sensiblement diminué dans le département du fait de l'augmentation du coût du foncier et de l'immobilier, malgré le fait qu'elle ait été moins importante que pour d'autres territoires bretons (bassin Rennais, vannetais). Pour ceux qui ne pourront accéder au logement qu'au prix d'un éloignement des centres d'activités, la question de l'offre de

transports n'en sera que plus prégnante. Les initiatives de certains maires de communes côtières ont été citées, cherchant à maintenir les jeunes actifs dans leur commune par des programmes immobiliers préférentiels.

Par ailleurs, il leur semble que la structure des emplois et des qualifications dans le département limite le niveau moyen des salaires, plus bas que dans les autres départements bretons.

En outre, comme à l'échelle nationale, de plus en plus d'actifs, que l'on peut dénommer « génération pivot », doivent subvenir aux besoins de leurs ascendants (prise en charge du vieillissement) tout en devant assurer ceux de leurs enfants, notamment en matière de scolarité dont la tendance reste à l'allongement des études malgré un relatif fléchissement de l'opinion à ce sujet.

De plus, les séparations de couples plus fréquentes qu'auparavant, aggravent la situation financière des ménages, d'autant s'ils ont au préalable procédé à des acquisitions immobilières en commun.

Autre préoccupation partagée à l'échelon national, l'insertion et la désinsertion des salariés sont des thèmes centraux en matière de pouvoir d'achat. En effet, les carrières ne se réalisent quasiment plus au sein d'une même entreprise et les ruptures de parcours professionnels sont monnaie courante, que ce soit du fait des plans sociaux, de la croissance des contrats précaires ou de la difficulté des plus de 50 ans à se maintenir dans leur emploi (la perspective d'obtenir un niveau de retraite suffisant s'étiolant en conséquence).

Face à ce constat, les participants ont rappelé l'enjeu de la formation tout au long de la vie pour maintenir l'employabilité des salariés tout au long de leur vie professionnelle, et ainsi éviter une dévalorisation et une perte d'estime de soi, susceptible d'affecter par la suite leur vécu du vieillissement. En outre, il semble essentiel d'engager une réflexion sur la place des seniors en entreprises, par exemple en valorisant leur expérience au sein de programmes de tutorat. Enfin, ils ont évoqué l'intérêt pour les personnes retraitées de pouvoir concilier les revenus de leur retraite et des emplois à temps partiel en complément.

**Prochaine réunion le 8 avril à 9h.**